

## Compte rendu commission cafétérias - CR de la réunion du 31 01 2024

Présents : Stéphane SERRIER / Pascal LEGROS / Fabrice TROESCH

Absents : Frédéric CHARTON / Hervé LECLERC

### **Boissons chaudes :**

MYBOX : A ce jour, malgré la forte augmentation des prix – et tout particulièrement une nouvelle taxe sur le sucre - Mybox décide de ne pas augmenter ses tarifs. Ceux-ci seront rediscutés dans le courant de l'année si les prix continuent de flamber (les prévisions semblent l'indiquer).

**CSE : Afin d'éviter une hausse trop importante des tarifs, la commission a retenu une première légère augmentation des produits (à réviser éventuellement plus tard dans l'année)**

- Les cafés avec gobelet à 0,37 et 0,40 € passeront à 0,40 et 0,43 €
- Les cafés sans gobelet à 0,35 et 0,38 € passeront à 0,38 et 0,41 €
- Thé / Potages / Chocolat 0,37 passera à 0,40 €

La facturation des cafés à la Direction sera de 0,43 € au lieu de 0,40 €

### **Confiseries :**

Définition des augmentations du prix des produits en discussion

A faire :

- Stéphane – Avertir la Direction de l'augmentation des cafés
- Stéphane – Prévenir Mybox pour paramétrage des machines + affichage lorsque l'ensemble des tarifs aura été validé

Catherine